

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

# L' Abeille.

7me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC, 27 AVRIL 1859.

No. 20.

## LA RESURRECTION.

Il est ressuscité, le lincol et la terre  
Ne couvrent plus son front ! ineffable mystère !  
Du sépulcre désert le marbre est soulevé !  
Il est ressuscité ! comme un guerrier fidèle,  
Que le bruit du clairon à son poste rappelle,  
Peuples, le Seigneur s'est levé !

Ainsi qu'un pèlerin à moitié du voyage,  
Sous l'abri d'un palmier couché pendant l'orage,  
Se lève, et, le cœur plein de ses célestes vœux,  
Secoue, en s'éveillant, une feuille séchée  
Qui, pendant son sommeil, de l'arbre détachée,  
S'était mêlée à ses cheveux ;

Ainsi le mort divin, à l'aube renaissant,  
A jeté loin de lui cette pierre impuissante,  
Sacrilège gardien de son cadavre roi,  
Quand son âme, du fond de la sombre vallée,  
Au corps qui l'attendait tout-à-coup rappelée,  
Lui dit : Me voilà, lève-toi !...

Or, c'était le matin, Salome et Madeleine,  
Tout bas, s'entretenant du sujet de leur peine,  
Pleuraient amèrement l'Homme crucifié.  
Voilà que du saint temple a chancelé le faite,  
Les bourreaux ont pâli, croyant voir sur leur tête  
Le Dieu qu'ils ont crucifié !

Un jeune homme, étranger, appuyé sur sa lance,  
Au pied du monument est debout en silence:  
Ses vêtements sont blancs ; son visage est de feu :  
“ Celui que vous cherchez, ô femme désolée !  
“ Dit-il avec douceur, il est en Galilée.  
“ Allez, il n'est plus en ce lieu ! ”

Chantons ! qu'à la douleur succède enfin la joie ;  
Que l'or accoutumé, que la pourpre et la soie  
Resplendissent encor sur l'autel attristé !  
Que le prêtre vêtu de la robe de neige,  
A l'éclat des flambeaux, dans un pieux cortège,  
Annonce le ressuscité !

ANTONY DECHAMPS.

## LA VÉRITÉ DU CATHOLICISME PROUVÉE PAR LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

[ Suite et fin. ]

C'était quelque temps après la conquête du Canada par les Anglais. L'Hôpital-Général de Québec, après avoir tout donné, jusqu'à son dernier morceau de linge, pour panser les blessés tant anglais que français, se trouvait dans le plus grand dénûment. Les religieuses n'avaient plus que les habits qui les couvraient, et la disette commençait à se faire sentir. Enfin, un matin, la sœur à laquelle était confié le soin de la cuisine, se présente à la Supérieure : — Ma mère, il n'y a plus de pain, qu'allons-nous faire aujourd'hui ? — Il n'y a

plus de pain ! en êtes-vous bien certaine ? — Oui, j'ai distribué, hier-soir, ce qui nous restait. — Allez voir, ma sœur, je crois qu'il y en a encore. — Puisque vous l'ordonnez, j'irai, mais il n'y en a certainement plus.

La sœur va à la cuisine et, un instant après, elle revient toute hors d'elle-même. — Ma mère, ma mère, la huche est pleine, le couvercle ne peut y tenir, tant il y a de pains ! Il n'y en avait pourtant pas hier, et personne n'est entré cette nuit.

Où, quelqu'un était entré ; c'était Celui qui a dit : *Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* Il avait voulu récompenser leur abandon à sa divine Providence. Elles n'avaient point tenté Dieu, mais emportées par leur insatiable charité, elles avaient été jusqu'à oublier leurs propres besoins.

Quelques jours après, même embarras ; ce n'était plus le pain qui leur manquait, mais il fallait nécessairement payer, le lendemain, une somme de deux cents piastres, sinon retourner en France. L'on n'avait pas un sou dans la maison. On se couche bien triste, et le lendemain on se lève la douleur dans l'âme : il fallait abandonner les membres souffrants de Jésus-Christ. La Mère Supérieure cependant, femme d'une rare énergie, n'avait pas encore perdu toute espérance. Dieu ne les avait-il pas secourues encore dernièrement ? Son bras se serait-il raccourci ?

Les portes étaient encore fermées, et l'on était bien sûr que nul étranger ne se trouvait dans la maison. Tout-à-coup on entend sonner au grand tour (c'est ainsi que, dans les communautés cloîtrées, on appelle le lieu où l'on dépose les effets destinés aux religieuses). La dépositaire s'y rend, ouvre, et un homme met une bourse devant elle et disparaît..... On fait chercher cet homme de tous côtés ; on se demande par où il a pu entrer ; soins inutiles, on ne découvre rien. On ouvre la bourse : elle contenait deux cents piastres... précisément la somme que l'on devait payer le jour même !

Grâce à la charité des Catholiques Canadiens, nos hôpitaux sont maintenant largement dotés, et nos hospitalières n'ont plus guère qu'à s'occuper du soin des pauvres. Le nécessaire leur est acquis. Aussi en

profitent-elles pour rivaliser de dévouement dans leurs pénibles mais consolants travaux.

Entrons un instant dans ces lieux de souffrance, et contemplons le spectacle qui s'offre à nous. Quel ordre ! Quelle propreté ! Un sentiment d'admiration s'empare aussitôt de votre âme. Comment se fait-il que, malgré ce grand nombre de malades de tout âge, les soins infinis qu'exige leur traitement, et les difficultés presque insurmontables qui l'accompagnent, une aussi grande propreté puisse y régner ? Ce n'est rien encore ; faites quelques pas et voyez : vous surtout, philanthrope pour lequel les mots *religieuse* et *fainéant* sont identiques, venez voir la vérité de vos accusations. Venez voir quel emploi l'on fait de cet argent que vous dites mort pour la Société.

Ici est un malade à l'agonie. A ses côtés est une jeune et frêle créature, toute exténuée de veilles et de fatigues, mais le visage rayonnant de cet air de bonté, de tendresse et de compassion que la charité seule peut inspirer. Elle exhorte cet homme qu'elle appelle son frère ; elle lui montre Dieu comme un juge redoutable devant lequel il va bientôt paraître seul avec ses œuvres, mais aussi comme un père compatissant prêt à lui pardonner toutes les fautes de sa vie, s'il veut mettre en lui sa confiance. Un sourire de bonheur vient effleurer les lèvres du moribond, et, comme électrisé par cette douce voix, dont le baume salutaire pénètre jusqu'au fond de son cœur, il se tourne vers elle : — Merci ma sœur... au ciel !... et il expire...

Là une femme rendue à cet âge où l'intelligence, semblable au vaisseau brisé par la tempête et rentrant au port, se replie vers le berceau, est l'objet des soins les plus assidus. Une mère ne serait pas mieux traitée par son propre enfant qu'elle ne l'est par sa compatissante gardienne. Elle est incapable de reconnaître les soins qu'on lui porte : elle va même, dans l'excès de son délire, jusqu'à lever la main sur sa bienfaitrice : mais rien ne rebute celle-ci ; on dirait que plus elle reçoit de mauvais traitements, plus elle redouble d'égards. Pourtant celle que vous voyez

s'humilier ainsi fut peut-être naguère celle que le choix de la communauté porta au grade de Supérieure. . .

Ailleurs un homme semble en proie aux douleurs les plus aiguës ; son visage est tout contracté, ses mains se crispent, il s'agite violemment sur son lit, et sa bouche s'ouvre pour lancer le blasphème. Debout à son chevet un ange de pitié et de tendresse lui montre l'image de son Dieu crucifié. " Quoi, mon frère, s'écrie-t-elle, vous oseriez vous plaindre lorsque vous voyez votre Dieu, l'innocence même, endurer pour vous de si cruels tourments ? Voyez-le vous tendre les bras et vous inviter à déposer vos souffrances à ses pieds. Ayez confiance en lui, et il vous soulagera. " Aussitôt le calme renaît sur sa figure, vous diriez qu'il ne souffre plus, tant d'empire a la voix de la charité !

Au milieu de la salle une table se dresse, couverte de mets qu'on pourrait même dire recherchés. Une porte s'ouvre, et la Communauté entière, le voile baissé, s'avance en récitant des psaumes. C'est le service des pauvres qui va commencer. La Mère Supérieure s'arrête à l'extrémité de la table autour de laquelle sont rangés les pauvres. Alors chaque religieuse s'approche de la Supérieure, reçoit de ses mains un couvert servi, et la porte à un pauvre.

Quelle différence de ces hôpitaux aux hôpitaux mercenaires ! Dans les uns nulle compassion, nulle charité ; dans les autres l'amour du prochain pratiqué dans sa plus grande perfection. Ici souffrances et consolations ; là, souffrances, mépris et mauvais traitements. Voilà ce que veulent les Communautés Religieuses ; voilà le bien qu'elles procurent à la Société.

Parlerai-je des Sœurs du Bon-Pasteur, ces héroïnes qui se sont vouées à la conversion de la partie la plus infime de la Société ? Ne suffit-il pas de les nommer pour exciter notre admiration ?

En présence de tels faits, hésiterions-nous à dire que la Religion Catholique est la seule vraie, la seule divine, la seule admirable et la seule digne de nos hommages ? Oui, il n'y a qu'elle qui soit capable d'inspirer à l'homme le courage de s'exiler, pour ainsi dire, de la société, afin de pouvoir mieux lui être utile. Gloire donc, et honneur, à la Religion Catholique ! Puisse le Canada se rappeler toujours ce qu'il lui doit ! N. M. H.

### Correspondance de St. Hyacinthe.

Le ciel semble s'être ouvert sur nos têtes : un ange du Seigneur est descendu au milieu de nous, demandant qui voulait s'en aller avec lui. Un enfant tendit, avec larmes, ses deux mains, le suppliant de l'emmenner. Il pria longtemps, et quand

tout fut prêt, l'ange et l'enfant partirent. Un autre lui avait demandé la même faveur : " Je ne le puis à présent, " avait semblé répondre le ministre d'en-haut : " je pars, mais je reviendrai bientôt. " Nous qui ne connaissons point les secrets du Tout-Puissant, nous pensions que tout était fini. Mais voici que l'ange est descendu de nouveau, et l'ange et le jeune homme sont partis, s'envolant vers le ciel.

Ce nouveau compagnon de l'ange étudiait en Rhétorique ; son nom était Narcisse Duvernay. Vers la fin de Novembre dernier, il laissa le collège pour se rendre à l'Hôpital. Notre jeune confrère, Eugène Drolet, dont la nécrologie a été reproduite dans le deuxième No. de l'*Abeille*, se trouvait alors dans cette maison. Tous deux, enfants chéris du Seigneur, ils souffrirent une maladie longue et pénible. La vue de leurs souffrances les animait d'un saint amour pour leur Dieu, et ils vivaient dans l'espérance que bientôt ils s'en iraient ensemble vers le ciel. Eugène partit le premier : nous pleurons encore sa mort, tout en nous réjouissant de sa félicité.

La santé de notre autre confrère semblait s'améliorer. Quelque temps après le jour de l'an il se rendit dans sa famille. Là une grande épreuve l'attendait, et il semble que Dieu n'avait prolongé ses jours que pour lui faire voir la mort encore une fois, avant de mourir lui-même : il lui était réservé de fermer les yeux à son vieux père. Il supporta ce coup terrible avec le courage et la résignation d'un enfant chrétien, et cette épreuve devait le préparer au jour suprême : ce jour arriva le quatorze de ce mois.

A des talents distingués, notre jeune confrère joignait la piété la plus fervente : pendant tout le temps qu'il a été au collège, sa vie a été un sujet d'édification pour ses condisciples, et de consolation pour ses supérieurs.

Confrères de St. Hyacinthe, ne l'oubliez jamais, il ne vous oubliera pas. Vous n'aurez pas occasion de penser souvent à lui, car ses dépouilles mortelles ne reposent pas comme celles d'Eugène, à quelques pas de la galerie où vous passez si souvent, et d'où vous apercevez sa tombe solitaire : mais quand vous penserez à Eugène, ne penserez-vous pas à Narcisse ? puis quand vous prierez pour l'un, ne prierez-vous pas pour l'autre ? Priez, priez, car

Les morts pour qui l'on prie  
Ont sur leur lit de terre une herbe plus fleurie.

L. P . . .

## L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 27 AVRIL 1859.

Chers lecteurs, vous me trouvez aujourd'hui dans le plus pénible embarras ; j'ai beau invoquer les muses, point de secours, elles demeurent sourdes à ma voix ; j'ai beau me creuser l'imagination et me ronger les ongles de désespoir, je ne trouve rien à dire qui soit digne de l'*Abeille* et de ses lecteurs. Comment donc me tirer d'affaire avec quelque honneur ? Je ne vois qu'un seul moyen, c'est de vous don-

ner en quelques mots la cause qui a pu éloigner toute inspiration et qui m'empêche de vous entretenir aussi longuement que j'aurais désiré.

Apprenez donc qu'entre les mille et un événements plus ou moins importants qui ont eu lieu sur notre *machine ronde* depuis que nous avons eu le plaisir de vous voir, il en est un surtout qui doit laisser des souvenirs ineffaçables. Cet événement, cette époque remarquable pour nous, élèves de philosophie, c'est un *examen*. Or, qui dit examen, dit une chose pas mal incompatible avec des articles éditoriaux, et s'il s'agit de dame *Métaphysique*, c'est bien pis encore.

Pourquoi ? c'est que si vous voulez préserver de toute tache vos anciens lauriers, si vous tenez à votre bonne réputation, il vous faut nécessairement renoncer à tout ce qui a pour vous quelques charmes, voire même aux savantes et sublimes *institutions mathématiques* de Sauri avec leur aimable cortège d'hypothénuse, de sinus, de cosinus, tangentes et que suis-je encore ? Vous n'avez pas un instant à perdre : est-il étonnant après cela que je ne vous fasse point aujourd'hui un article éditorial de quatre à cinq colonnes ?

Après avoir grondé pendant quelques semaines au dessus de nos têtes tremblantes, l'orage est venu enfin s'abattre sur nous au beau milieu de la Semaine Sainte, mais aussi quelles en furent les suites!!!

Figurez-vous une classe de mathématiques changée tout-à-coup en salle d'examen. D'un côté, une table, des sièges et sur ces sièges nos juges. De l'autre, quelques longues tables, les bancs où sont assis une vingtaine d'élèves, l'œil inquiet, la joue pâle, l'oreille basse, plus semblables à des criminels cités devant le petit jury, qu'à des hommes invités à donner des preuves publiques de leur savoir. Tout-à-coup un nom est prononcé, un d'entre eux se lève, et voilà mon homme sur le trépied, où on vous l'accable d'une grêle de questions plus ou moins propres à épuiser ses connaissances. *Quid est ontologia ? . . . pneumatologia ? . . . psychologia ? . . .* Suivent des réponses qui pèchent beaucoup plus par le laconisme que par le défaut opposé.

En quoi consiste le *mediateur plastique* ? — Monsieur ? — En quoi consiste le *mediateur plastique* ? répète l'interrogateur sur un ton plus grave et plus solennel. — Le *mediateur plastique* . . . c'est un . . . c'est un . . . et je fronce les sourcils ; je me gratte l'oreille, et, pour dernière ressource, je jette sur mon charitable voisin X . . un regard furtif et plein d'expression : mais vains efforts ! point de miséricorde ; les souffleurs sont teus en horreur, non de la part des élèves, bien entendu. Va-t-il fumer, ce pauvre diable ? Nous fumer ! des philoso-

phes fumer ! Non, jamais : ah ! plutôt nous rendre coupables d'une légère hérésie ! Le supplice du trépied pour chacun est de 15 à 20 minutes.

Que de fois, ô belle langue de Cicéron et de Virgile, tu fus maltraitée ou plutôt *estropiée* dans ce jour néfaste ! Et toi, Malebranche, génie sublime, quelles pensées ont agité ta grande âme, en voyant ce système sur lequel tu as médité la plus belle partie de ta vie, attaqué sans miséricorde et *victorieusement* réfuté par des philosophes de vingt ans ?

Mais je m'arrête, chers lecteurs ; j'entends prononcer le nom de traître, on m'accuse de haute trahison, je dévoile des secrets d'état !!!

Au moment où j'écris à la hâte ces quelques lignes, on m'annonce une nouvelle des plus intéressantes ; une dépêche télégraphique, qui ne vient pas de 300 lieues, m'apprend que bientôt il y aura *fête au village*. Les directeurs de la Société Typographique, en reconnaissance du zèle et de la bonne volonté témoignés jusqu'à ce jour par les collaborateurs de l'*Abeille*, veulent leur donner, en vrais et loyaux Canadiens, *une fête au sucre* ! La salle est en émoi ; tout semble confirmer le *mauvais* bruit ; des odeurs toutes nouvelles s'exhalent de l'antique cuisine ; on se presse, on se hâte : adieu, lecteurs, la plume me tombe des mains, je vole où le *devoir* et l'*honneur* m'appellent.

C'est samedi prochain l'anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval. La fête de famille qui a coutume de se célébrer en ce jour, est remise, pour cette année, au 16 juin, qui sera le 200<sup>e</sup> anniversaire de son arrivée à Québec. La grande salle de l'Université, que l'on prépare déjà pour cette occasion, se trouvera ainsi inaugurée, comme il est juste, par une belle solennité en l'honneur de ce pieux Prélat, dont la mémoire mérite si bien d'être en bénédiction parmi nous.

#### REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Toutes les correspondances qui viennent de la Capitale, s'accordent à nous représenter la séance monstre de 39 heures sur la *tenure seigneuriale*, comme la plus importante et la plus chaude de toutes celles qui ont eu lieu depuis le commencement de la session. Le résultat, comme vous le savez, a été un vote favorable en tous points aux différentes propositions de M. Cartier. Les amendements ont eu beau pleuvoir ; les motions d'ajournement, ou ce qui est plus grave encore, de renvoi à six mois, ont eu beau tenter d'entraver la mesure ; le chef du Ministère est resté inébranlable dans sa résolution annoncée dès le commencement, de ne sortir de la séance que vainqueur ou vaincu. Je vous ferai grâce du tableau que font certains correspondants de l'apparence qu'a présentée la Chambre durant les dernières heures de cette longue séance : les uns dor-

maient, d'autres baillaient, ceux-ci réunis en groupe, chantaient des chansons pour s'égayer, à d'autres était échue la fonction de crier *question* ! de temps en temps pour amener l'opposition à baisser pavillon : je n'en dirai mot, de peur d'avoir maille à partir avec M. le Gérant qui me reprocherait le scandale que cela pourrait donner à ses abonnés de la Petite Salle.

Il paraît qu'un des principaux résultats de cette discussion, a été la désorganisation complète du parti anti-ministériel. M. Brown avait, dit-on, promis à ceux qu'il avait engagés à former avec lui un ministère dans le mois de juillet dernier, de régler cette question de la *tenure seigneuriale* de telle manière que le Haut et le Bas-Canada eussent été unanimes à reconnaître la justice de ses mesures. Quand on lui a demandé là-dessus des explications, il a hésité, balbutié, si bien que MM. Laberge et Thibaudeau, ses collègues dans le ministère de 36 heures, se sont ouvertement séparés de lui dans cette séance de 39 heures et lui ont reproché sans détour d'avoir voulu tromper et ses collègues, et le Haut, et le Bas-Canada, par de fausses promesses. L'exemple de ces deux Messieurs en a entraîné d'autres, qui sont allés grossir les rangs ministériels. Ils y ont trouvé déjà rendu depuis quelques jours, M. Cauchon, qui, suivant l'expression d'un journal de Montréal, a profité de l'occasion pour faire *un tremendous attack upon M. Brown*.

Le bill pour incorporer l'asile de Ste. Brigitte de Québec, est revenu du Conseil Législatif à la Chambre avec cette clause dont j'ai déjà parlé. L'Honorable secrétaire provincial qui l'avait proposé, a déclaré qu'il aimait mieux renoncer à ce bill que de l'admettre avec une condition qui est un outrage aux Catholiques.

Parmi les pétitions présentées à la Chambre se trouve celle de quelques citoyens de Montréal pour l'incorporation d'une société qui doit établir un télégraphe entre le Canada et l'Europe par l'Amérique Russe, le détroit de Behring, la Sibérie et la Russie.

Le bill du divorce a subi sa seconde lecture à une seule voix de majorité.

L'objet de l'attente publique est maintenant le sort que le Conseil Législatif réserve aux *estimés* pour 1859. Les Honorables Membres, qui se sont prononcés contre la translation du siège du gouvernement à Québec, s'obstineront-ils à rejeter les *estimés* à cause de la somme qu'on y demande pour cette translation ? Ils ne peuvent, comme vous le savez, rejeter un article séparé et admettre les autres ; la constitution leur dit ; *Tout ou rien* ! S'ils ne veulent point du *tout*, il faudra bien se contenter du *rien* ! Si le conseil ne veut point reculer et dit : *Rien* ! et que le Ministère, montrant les poings, dise : *Tout* ! comment se terminera la bataille ? Québec, le pauvre Québec, est au jeu, nous avons donc toutes sortes de raisons d'être inquiets et attentifs. Si nous en croyons certaines correspondances, on se tirera de la difficulté en passant sous silence cet article dans les *estimés*, sauf à en parler dans la prochaine session comme d'un fait accompli, contre lequel il n'y aura plus moyen de regimber. X. Y. Z.

Les nouvelles d'Europe vont jusqu'au 18 avril.

Le Cabinet Anglais a résolu de dissoudre le Parlement et de faire un appel au peuple. Les journaux sont remplis des *adresses* que les candidats envoient à leurs électeurs pour solliciter leurs suffrages.

La France continue ses préparatifs. Elle aura bientôt sur pied 600 mille soldats aguerris. Une levée de 100 mille conscrits a été ordonnée. On concentre à Lyon des forces considérables prêtes à passer en Italie au premier signal. Le commerce commence à souffrir beaucoup de ces alarmes continuelles où se trouve l'esprit public.

Douze cents soldats Autrichiens sont arrivés à Plaisance avec 50 canons et des munitions de guerre.

La législature de l'île du Prince-Edouard s'est assemblée le 12 avril, après une nouvelle élection générale défavorable au ministère qui depuis huit années entières gouverne cette province. Les ministres ont résigné.

—La législature de la Nouvelle-Ecosse a passé par une majorité de 32 contre 9, une loi qui défend la vente des liqueurs enivrantes. Cette loi sera probablement la question principale sur laquelle roulera l'élection générale qui doit avoir lieu bientôt.

#### NÉCROLOGIE.

Le clergé canadien a vu mourir cette année plusieurs de ses membres distingués. Naguère nous annoncions la mort des Révérends MM. Fortier, Derome et Carrier ; aujourd'hui le nom du vénérable T. L. Bédard vient augmenter cette liste funèbre. M. Bédard était un des plus anciens prêtres du diocèse de Québec. Il naquit à Charlebourg le 14 octobre 1787 et fut ordonné prêtre le 3 janvier 1813. Nommé aussitôt vicaire à la cure de Québec, il la laissa pour aller en 1817 desservir la paroisse de Ste Croix.

En 1819 la chapellenie de l'Hôpital-Général étant devenue vacante, Monseigneur Plessis y appela Mr. Bédard.

C'est dans cette paisible retraite que les habitants de Québec l'ont connu. C'est là qu'ils ont admiré son zèle, et au chevet des malades pendant les épidémies qui ravagèrent notre population à cette époque, et au tribunal des miséricordes dans des jours plus heureux.

Au mois de septembre 1851, il se démit de sa charge de chapelain, sans cependant quitter cette maison qu'il avait édifiée pendant 32 ans, et où il était aimé comme un père.

Malgré son grand âge, Mr. Bédard ne se retira point du ministère en laissant la chapellenie de l'Hôpital. Sa santé s'étant améliorée par le repos, il aimait à aller rendre service à ses confrères chargés des paroisses voisines, c'est dans l'exercice de son ministère à la Pointe Lévi que la mort l'a frappé plein de jours et de vertus, le 20 avril. Ses dépouilles mortelles ont été déposées le Vendredi-Saint dans les caveaux de la chapelle de l'Hôpital-Général, en présence d'un grand concours de prêtres et de fidèles accourus pour témoigner l'estime qu'ils avaient pour cet excellent prêtre.

Mr. Bédard était membre de la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

CATALOGUE DES BIENFAICTEURS  
DE  
**NOSTRE DAME DE RECOVRANCE**  
DE KEBEC,

POUR QUI IL FAUT PRIER DE LES RECOMMANDER  
AVEC PRIERES DV PEUPLE.

( Suite. )

- MESSIEURS.** Item, en mesme temps, il a déclaré qu'il donnoit à l'église, de la part de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France, la cloche qu'on a pendue au clocher en l'automne dernier, pesant environ 100. livres; elle restoit des meubles desdicts Messieurs de la Compagnie.
- La cloche de 100. livres.**
- Mlle. De TILLY.** Le 9. d'avril 1649. Mademoiselle de Tilly (18) a donné à la Tauaiole. chapelle de Quebec vne tauaiole d'environ 2. aulnes de long, qui a desia seruy, et n'est pas neufue.
- Me. GIFFARD.** En decembre 1646. Mad. Giffard (19) a donné 4. aulnes de pas- Passement noir. sement noir.
- 1647.** En Jan. 1647. Mademoiselle de Repentigny (20) a donné vn Me. De REPENTIGNY. corporal à dentelle, item trois corporaux et deux mouchoirs, item Corporaux, mouchoirs. vn dessus de nappe d'autel de toile d'Hollande.
- Mlle. GODEFROY.** Et Mademoiselle Godefroy (21) vn corporal à dentelle.
- M. De LA TOUR.** Monsieur De la Tour (22) a donné 100. livres qui ont seruy à Grand ciboire. fournir le payement du grand ciboire apporté ceste année, avec la Croix et quatre chandeliers d'argent.
- 1648.** Monsieur de Repentigny (23) a donné 40. livres pour commen- M. De REPENTIGNY. cer le grand tabernacle, pour lequel la communauté aourny 400. Grand tabernacle. livres, qui est arriué icy l'an 1649. au mois d'aoust.
- 1650.** Robert Hache (24) a donné vne cloche pesant 1000. livres, qui ROBERT HACHE. est arriée l'an 1651. Cloche.
- 1651.** Monsieur Menoil (25) a donné vne petite tasse godronnée et M. MEMOIL. ciselée d'argent vermeil doré, item vne coupe basse couverte de Tasse d'argent doré. cristal.
- ZACH. CLOUSTIER.** Monsieur Zacharie Cloustier (26) a donné vne reigle d'ébene Verge du Bedeau. pour le Bedeau.
- M. GLORIA.** Monsieur Gloria (27) a donné la somme de 33l. 6s. 6d. Argent.
- M. SAINT-MARTIN.** Monsieur de Saint-Martin, Chantre, a donné la somme de 60. Argent. livres pour estre employée en livres d'esglise pour le chœur.
- Lég JOLIET.** Jean Joliet (28), charron, a laissé à sa mort par testament la Lég somme de 38. livres.
- BARBE HÉBOU.** Barbe Hébou (29), iadis femme de Jean Milouër dict Du Maisne, a legué par testament la somme de 66l. 13s. 8d.
- Me. De REPENTIGNY.** Mademoiselle de Repentigny et Mademoiselle Godefroy sa Prests. fille ont presté à l'Eglise, toutes les festes solemnelles de l'année depuis le iour de Noël 1650, leurs tentures de tapisserie & autres choses qu'on leur a demandé, non sans preiudice et incommodité notable.
- Item, Mademoiselle de Repentigny fit à son fils Charles vn fort beau surplis à dentelle, lequel, ne luy ayant seruy qu'une fois, fut bruslé dans l'incendie des Meres Ursulines. (30)
- Item elle a donné la sotanne rouge avec le bonnet quarré qui sert à Charles son fils.

(18) Geneviève Juchereau, fille de Jean Juchereau Sieur de More, et épouse de Charles Le Gardeur de Tilly.

(19) Marie Renouard, épouse de M. Robert Giffard, seigneur de Beauport.

(20) Marie Favery, épouse de Pierre Le Gardeur de Repentigny.

(21) Marie Madeleine, fille du Sieur Pierre Le Gardeur de Repentigny, et épouse de Jean-Paul Godefroy écuyer, capitaine de vaisseau et conseiller du Gouverneur.

(22) Charles-Amador Turgis de Saint-Etienne de la Tour, célèbre par sa bravoure et sa fidélité à la France. Forcé par Charnisé, de quitter l'Acadie, il vint se réfugier à Québec, où il arriva le 9 août 1646. On tira à l'arriée du Sieur de la Tour, dit le Journal des Jésuites, et à sa descente. Il fut logé au fort, et M. le Gouverneur le premier iour luy donna le deuant: il l'accepta pour le premier iour, et puis le refusa comme il devoit.

(23) Noble Pierre Le Gardeur, écuyer, Sieur de Repentigny. Il arriva avec sa famille en 1636, en même temps que M. de la Potherie, sur la flotte qui portait M. de Montmagny.

(24) Qui fut assez longtemps employé chez les Jésuites.

(25) Le même qui plus tard fut conseiller au Conseil de Québec.

(26) Zacharie Cloutier, qui fut l'un des premiers à s'établir dans la seigneurie de Beauport, vint en Canada avec sa famille en même temps que M. Giffard, en 1634. Il étoit du Perche.

(27) Jean Gloria, marié à Marie Bourdon, fille de Louis Bourdon de Rouen.

(28) Père du célèbre Louis Joliet, qui découvrit le Mississipi avec le P. Marquette. Jean Joliet avoit épousé, en 1639, Marie d'Abancourt dite La Caille, et il mourut en 1650. Sa femme épousa en secondes noces Geoffroy Guillot, de Beauport.

(29) Ou Hubou, fille de Jean Hubou et de Jeanne Goupil, du Mesnil-Durand. Jean Millouër, son mari, étoit de Saint-Léger en Charny.

(30) Le 30. decembre (1650), dit le Journal des Jésuites, environ sur les vne ou deux heures après minuit, le feu ayant pris dans la boulangerie des Meres Ursulines, toute leur maison en fut bruslée, et à peine se purent-elles sauver quasi nuds. On ne put rien sauver des meubles, sinon de la sacristie. La perte fut ingée estre de quarante mille francs. Les Mères Hospitalieres les recurent charitablement et nous taschames de les assister de tout nostre pouvoir."

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'EUROPE.—Voici les richesses imprimées que possèdent les principales bibliothèques du continent européen. La Bibliothèque Impériale a sur ses rayons 800,000 ouvrages imprimés; le Musée britannique, 560,000; la bibliothèque publique impériale de Saint-Petersbourg, 530,000; la bibliothèque royale de Berlin, 530,000; la bibliothèque royale de Munich, 480,000; la bibliothèque royale de Copenhague, 410,000; la bibliothèque impériale de Vienne, 365,000; la bibliothèque de l'Université de Gottingen, 360,000; la bibliothèque royale de Dresde, 305,000. En vingt-trois ans, la bibliothèque du Musée Britannique est arrivée de la septième place à la seconde.—(Edinburg Review.)

Un soldat, prêt à percer un ennemi, entendit sonner la retraite, remit son épée dans le fourreau et partit. " Il fallait donc expédier celui que tu tenais, lui dit un de ses camarades.—Il vaut mieux, répondit le soldat, obéir à son général que de tirer un ennemi."

Un prélat demandait à un curé de campagne ce que valait son bénéfice: " Autant que votre évêché, Monseigneur, lui répondit-il; le paradis ou l'enfer, suivant l'usage que nous ferons de nos talents."

Un religieux de bon appétit, et qui n'aimait pas à être interrompu dans l'exercice de la table, ne répondait qu'avec une précision digne de Sparte, aux questions réitérées qu'on lui faisait. Un jour un de ses convives, qui voulait le forcer de parler, lui fit ces interrogations: —" Quel vin buvez-vous dans votre convent?—Rouge.—Quel pain mangez-vous?—Bis.—Mangez-vous beaucoup?—Tout.—Quelle viande vous sert-on?—Bœuf.—Combien êtes-vous?—Trop.—Prenez-vous souvent la discipline?—Point."

LOGOGRIPHE.

Qu'on lise à l'ordinaire ou qu'on lise à rebours,  
Je suis toujours la même chose.  
Le genre humain me doit ses jours,  
Quoique de son trépas je sois aussi la cause.

Le mot de la dernière charade est: *La-Lande.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse . . . . M. A. Nantel.  
A St. Hyacinthe . . . . M. F. Rainville.  
A Ste. Anne . . . . M. Ls. Fournier.  
Au Collège Joliette . . . M. J. D. Bélanger.  
A l'Assomption . . . . M. M. Legaré.  
A la Petite-Salle . . . . M. A. Gosselin.  
Chez les Externes . . . MM. ( F. Gagné,  
P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.